

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur... 18 fr. p.c. Poste, 24 fr. p.c.
 Six mois, — 10 — — 13 —
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le discours de lord Palmerston à la chambre des communes et l'article publié le même jour par le *Morning-Post*, organe ordinaire du noble lord, sont l'incident du jour.

Depuis que l'Allemagne s'agite, que l'Autriche et la Prusse ont lancé la guerre sur le Danemark, que la Russie paraît leur donner la main sur les frontières polonaises, la question de guerre européenne est devenue la préoccupation dominante des esprits.

Ajoutons que plusieurs journaux de parti s'efforcent chaque jour de propager ces alarmes et de charger de baïonnettes étrangères les nuages de l'horizon.

Une des questions essentielles que soulève cette situation et qu'on se répète sans cesse est celle-ci : Que veut, que fera l'Angleterre ?

Ce qu'elle fera, nous l'ignorons, mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle prend aujourd'hui la parole sur un ton assez fier et assez belliqueux à l'égard des puissances allemandes.

Il est vrai que lord Russell ne dit pas un mot ; à cet égard la transformation n'est pas complète.

Mais lord Palmerston et le *Morning-Post* sont évidemment lassés d'entendre reprocher de toutes parts au cabinet de Londres son indifférence et son inaction.

Interpellé, le 7, dans la chambre des communes, par M. Disraeli, le chef du cabinet anglais a répondu :

« Le gouvernement considère toutes les opé-

rations militaires au nord de l'Eider comme blessant l'indépendance du Danemark et comme un acte de violence que l'état actuel des choses ne justifie pas. »

C'est déjà dire beaucoup, mais le *Morning-Post* va compléter la pensée du noble lord.

Voici les dernières lignes de son article du 7 :

« Il vaut mieux ; pour les Danois, répandre la dernière goutte de leur sang et accepter l'anéantissement sur le champ de bataille, que de voir leurs droits discutés et méconnus par une conférence de diplomates. Ils peuvent être certains qu'en combattant avec courage ils nous forceront à marcher à leur secours. Nous ne pouvons pas permettre que ce royaume périsse, grâce au pacte de paix. L'heure approche rapidement où l'opinion publique, en Angleterre, fera entendre sa voix et saura bien tracer au parlement et au ministère la voie qu'elle veut les voir suivre. »

Lord Russell, dit ce même journal, répondra à lord Ellenborough que le cabinet réserve « sa liberté d'action, » que l'Angleterre, sans se croire obligée de secourir le Danemark, « saura aider ce royaume, si les circonstances le poussent à cette détermination. »

Il est inutile de se livrer à des commentaires, à des suppositions sur la signification de ce langage ; ne préjugeons rien encore, mais prenons note de ce symptôme : il a son importance et mérite d'être remarqué.

(Le Pays).

On lit dans le *Morning-Post*, du 7 mars :

« L'Autriche et la Prusse ont donné l'assu-

rance qu'elles étaient prêtes à accepter une conférence et un armistice à la condition que le Danemark évacuât l'île d'Alsén, rendit les navires allemands capturés et s'abstint de représailles ultérieures. De leur côté les alliés évacueraient le Jutland.

« La question, ajoute le *Post*, est de savoir si nous devons ouvrir les yeux pour y recevoir encore de la poussière.

« Les Prussiens, les Autrichiens et les Russes se moquent de nous à leur tour. Ils réalisent leur but commun. Une alliance intime existe, probablement par traité, mais certainement *de facto*, entre les trois cabinets unis, pour combattre la liberté constitutionnelle.

« Nous serons entraînés dans la guerre parce que l'Angleterre doit défendre ses véritables intérêts. Nous ne pourrions pas rester dans une attitude passive et d'observation quand nous verrons dans quelques semaines toute l'Europe agitée par la lutte contre le despotisme.

« Nous aurions pu éviter les complications actuelles à meilleur marché en aidant la Pologne et en prenant parti pour le Danemark, mais l'Angleterre ne calcule pas les frais de ces malentendus. »

Le *Morning-Post*, dans un deuxième article, développe cette idée, que la question polonaise a ressuscité la Sainte-Alliance.

« Si une entente, ajoute-t-il, existe entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, sur la base générale de la conquête du Danemark et de l'Italie, et du partage de la proie entre les trois puissances, il serait facile de s'entendre sur les détails.

« La Russie pourrait prendre la Gallicie et

le grand-duché de Posen, l'Autriche une partie de l'Italie, la Prusse le Danemark.

« Les trois membres de la Sainte-Alliance se garantiraient mutuellement leurs acquisitions. L'Italie et le Danemark seuls ne pourraient pas résister.

« En outre, la Sainte-Alliance pourrait songer à la Turquie. La Russie se contenterait d'une extension de son territoire de ce côté sans demander à la Prusse et à l'Autriche leurs provinces polonaises.

« Rien ne peut arrêter la ruine du Danemark, de l'Italie et de la Turquie, si ce n'est l'entente de la France et de l'Angleterre. »

Les journaux anglais publient les documents suivants :

Le comte Cowley au comte Russell.

Paris, 29 décembre 1863.

J'ai vu M. Drouyn de Lhuys, cette après-midi, et je lui ai communiqué la dépêche de Votre Seigneurie, en date d'hier, qui exprime l'opinion du gouvernement de Sa Majesté sur l'état actuel de la question sleswigo-holsteinoise. Selon les instructions de Votre Seigneurie, je lui en ai laissé copie.

M. Drouyn de Lhuys m'a fait observer que le raisonnement de Votre Seigneurie était parfaitement juste, mais qu'il paraissait qu'il n'était plus possible de faire aucun mouvement dans la direction indiquée par Votre Seigneurie, tant que l'Autriche et la Prusse n'auraient pas indiqué d'une manière précise quelles sont les demandes qu'elles comptent faire au Danemark. J'ai répondu que nous pouvions attendre toujours des informations plus amples et plus explicites que celles déjà données et

FRUILLETON.

LE BOUCLIER DE LA Foudre

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

Huit jours après, comme si le patriarche Johan Wessel n'avait attendu que le retour du fils qui faisait la gloire de la famille, il mourut en rendant grâce à Dieu des faveurs accordées à sa vieillesse.

Mme Wessel devint languissante, elle sentait qu'elle ne tarderait point à rejoindre son époux ; aussi, lorsque Pèder, rappelé à Copenhague par la volonté du roi, vint lui faire ses adieux :

— Ces adieux sont les derniers, lui dit-elle, nous ne devons plus nous revoir en ce monde.

— Ma mère, ma bonne mère, ne me parlez pas ainsi !

— Pourquoi pas, mon fils ? Tu dédaignes la mort sur le champ de bataille, pourquoi la craindrais-tu ici, moi ? Mes enfants n'ont plus besoin de moi sur la terre, mon époux m'attend au ciel, dans la grande patrie où nous ne cesserons de prier pour vous tous !... Adieu, Pèder, sois béni par ta pauvre mère, dont tu as fait l'orgueil et le bonheur. Reste toujours

tel que tu es, plein de foi et de soumission aux commandements de Dieu.

Menna essayait les yeux de son frère, Menna pleurait avec lui ; lorsque enfin il eut baisé les mains et les cheveux blancs de leur vieille mère, Menna lui dit tout bas :

— Reviens ! reviens bien vite !... Oh ! ne fais pas ton voyage par terre !... Menna t'en supplie.

L'accent de cette prière fraternelle jointe aux adieux maternels pénétra douloureusement le cœur du jeune amiral.

Dans la cour d'honneur, les chevaux étaient prêts. Hartz faisait claquer son fouet. Frères, sœurs, enfants, domestiques, tous les gens du logis attendaient Tordenskjold pour le saluer de leurs hourras :

— Bon voyage ! Vive Pèder ! vive l'amiral ! vive le *Bouclier de la foudre* !

— Merci !... adieu ! adieu ! murmura-t-il en montant à cheval.

Presque aussitôt il prit le grand galop. Son cœur filial était triste et sombre.

— Revenir !... Est-ce possible ?... Mon père n'est plus ! ma mère m'a donné sa dernière bénédiction !... Frères, sœurs, asile, patrie, tout ce que j'aime, tout ce que j'aime est perdu pour moi !... Je

ne les reverrai jamais !... non, jamais !... Les sentiments de Menna me gagnent... Naguère, je les lui reprochais comme des faiblesses... Pourquoi donc aujourd'hui l'emportent-ils sur ma volonté, sur ma raison ?...

Telles étaient les pensées qui le poursuivaient comme des fantômes. Elles sonnaient le glas de ses espérances. Il voulait s'en défendre, elles s'acharnaient sinistres sur son cœur attendri.

Ce jeune homme de guerre qui, aux heures de mort, n'avait jamais vu autour de lui que la vie rayonnante de gloire, accablé maintenant sous le fardeau des derniers adieux, s'en allait ne voyant autour de son âme que les spectres de la mort.

De longtemps le fidèle Hartz Kold n'osa lui adresser la parole.

VIII. — L'HYDRE DE L'UKRAINE.

Pour se rendre à Copenhague, le vice-amiral Pèder Wessel, surnommé le *Bouclier de la foudre*, traversa la ville de Gothenbourg, où naguère son seul nom répandait l'effroi. Celui qu'on y maudissait comme un démon de la mer devint l'objet d'une curiosité ardente et générale. De toutes parts on se pressait sur son passage, à tel point, qu'au moment

où il allait se rembarquer, un pont s'éroula sous le poids de la foule.

Des cris de détresse se font entendre : Tordenskjold se précipite dans le fleuve, Hartz Kold imite son exemple ; ils sauvent vingt personnes, aux applaudissements de la multitude.

Le dernier de ceux que le héros danois ramena au rivage n'était autre que son jeune ami Lehn.

— Mon frère ! mon fils ! s'écrie Tordenskjold.

— Mon père ! mon ami ! J'accourais au rendez-vous après avoir rempli votre message.

Ils sont dans les bras l'un de l'autre.

Les Suédois, instruits des liens pieux qui les unissaient, admirent cette coïncidence providentielle. L'ennemi naguère en butte à la haine publique est ramené avec enthousiasme jusqu'à son bord.

Il était convenu que Lehn serait le compagnon du voyage de Tordenskjold sur le continent et en Angleterre. Peut-être, sans ce projet, le jeune vice-amiral, cédant aux instances de Menna, se fût-il décidé à passer dans sa famille le temps de repos que le roi Frédéric ne put lui refuser après la conclusion définitive de la paix. Peut-être se fût-il borné à quelques rapides visites à ceux de ses protecteurs qui vivaient encore. Mais Lehn connaissait intimement la

qu'en attendant elles se font justice elles-mêmes.

M. Drouyn de Lhuys répliqua que telle était, en effet, la situation, et il ajouta que les gouvernements de Vienne et de Berlin lui avaient écrit pour savoir si le gouvernement français serait disposé à reprendre, à Paris, les conférences tenues en 1851-52 sur la question du Sleswig-Holstein avec l'addition d'un plénipotentiaire de la confédération germanique.

A cette question faite ainsi confidentiellement, il avait répondu, me dit-il, par une communication également confidentielle, disant qu'il ne voyait pas quel avantage on pouvait tirer de l'admission d'un plénipotentiaire de la Diète qui, certainement, ferait tout son possible pour troubler les arrangements de 1852, que le but de la conférence serait de maintenir, et pour détacher l'Autriche et la Prusse de leur opinion et de leur manière de voir d'alors. Quant au choix de Paris comme siège de la conférence, c'est là une courtoisie qu'il a reconnue, mais cela ne convient pas à la position du gouvernement français.

Son Excellence m'énuméra ensuite les raisons qui avaient fait agir le gouvernement impérial, d'abord en proposant un congrès général, ensuite en en proposant un restreint. Ces raisons sont déjà connues de Votre Seigneurie, je n'ai pas besoin de les répéter. Maintenant, continua M. Drouyn de Lhuys, beaucoup des souverains qui ont accepté les invitations de la France seraient exclus de conférences désirées par les deux puissances germaniques, et si ces conférences avaient lieu à Paris, cela ne serait pas compatible avec la dignité de l'Empereur, ni avec la courtoisie due aux souverains qui se sont montrés prêts à adopter les vues de S. M. l'Empereur.

Quant au but de la conférence, avant de l'accepter ou de la refuser, le gouvernement impérial doit connaître les intentions des gouvernements prussien et autrichien. Actuellement la confédération germanique a pris possession militairement du duché de Holstein. Cette possession a été suivie, sans remontrance ou protestation de la part des autorités fédérales, de la proclamation du prince d'Augustenbourg, comme souverain du duché, et la motion qui sera probablement adoptée a été faite à la Diète de reconnaître les droits de ce prince.

Avant que le gouvernement impérial puisse consentir à renouveler ces conférences, il doit savoir si l'Autriche et la Prusse entendent soutenir les actes de la Diète, ou si elles se considèrent comme liées par la décision à laquelle peut arriver la conférence. Il doit être bien assuré que les arrangements qui peuvent être faits ne seront pas lettre morte, comme tel est le cas pour le traité de Londres. C'est dans ce sens que M. Drouyn de Lhuys a parlé aux deux puissances allemandes dans des dépêches qui ont été transmises hier à leurs destinations

respectives, et tant qu'il n'aura pas reçu de réponses de Berlin et de Vienne, réponses qu'il a demandées par le télégraphe, il ne peut rien dire de plus sur le rejet des conférences.

En remerciant M. Drouyn de Lhuys de sa communication, je lui dis que le gouvernement de Sa Majesté avait été aussi sondé de la même manière confidentielle, et que, bien que le gouvernement de Sa Majesté ait pu insister avec droit pour que les conférences eussent lieu à Londres, il avait consenti à abandonner ce droit, si cela pouvait faciliter le prompt examen de cette urgente question. Quant à ce que le traité de Londres de 1852 fût une lettre morte, je lui répondis que cela dépendait, en grande partie, du consentement des signataires, et, qu'en toute hypothèse, il ne fallait pas perdre de vue que pendant onze ans ce traité avait amené au Danemark une tranquillité comparative.

Je demandai alors à M. Drouyn de Lhuys de me dire, s'il le voulait bien, quelle est l'opinion du gouvernement français sur le traité de 1852 et s'il entend ou non le faire exécuter. Il me répondit qu'en somme il considérait les droits conférés au Danemark par le traité de Londres comme inattaquables. Sans doute le gouvernement danois a commis des fautes, il aurait pu être libéral dans sa manière de traiter les duchés, mais les termes du traité sont, sans aucun doute, en faveur du Danemark. Quant à faire exécuter le traité, c'est-à-dire prendre les armes pour son maintien, il faut qu'il voie plus clair devant lui avant d'en dire plus long.

Je dis que le gouvernement de Sa Majesté désirait sincèrement agir, dans cette question, de concert avec le gouvernement impérial; qu'il sentait que si les deux gouvernements pouvaient s'entendre, la guerre pourrait être évitée; qu'autrement elle était imminente. M. Drouyn de Lhuys a déclaré partager cette opinion. Son Excellence n'ayant pas fait d'autres observations, j'ai fait observer qu'il serait fâcheux que la divergence d'opinion, au sujet des mérites d'un congrès général, dût produire un isolement qui laisserait chaque gouvernement suivre sa propre marche. J'espérais que cela n'arriverait pas. Le gouvernement de la reine ferait tout au monde pour l'éviter; je présumais pouvoir lui donner l'assurance que le gouvernement impérial n'était pas décidé à rejeter la pensée d'une conférence.

M. Drouyn de Lhuys a répondu que le gouvernement impérial désirait prévenir la guerre, et s'il voyait moyen de l'empêcher, à l'aide d'une conférence, il ne refuserait pas de prendre part à cette conférence. Il n'en pouvait dire davantage quant à présent.

J'ai raconté en détail, autant que j'ai pu, la teneur générale de ma conversation avec M. Drouyn de Lhuys. Je dois ajouter que Son Excellence a exprimé l'opinion que si Votre

Seigneurie insistait aussi pour connaître les intentions des deux grandes puissances allemandes, cela aiderait à amener cette question à une plus prompt solution.

Le même sujet, c'est-à-dire la proposition d'une conférence, est continué dans une autre communication adressée par le comte Russell à lord Cowley, en date du 5 janvier.

Le comte Russell au comte Cowley.

Foreign-Office, 5 janvier 1864.

Milord, dans la situation aujourd'hui si critique des affaires dans les duchés de Holstein et de Sleswig et dans l'état présent des relations entre l'Allemagne et le Danemark, il paraît extrêmement désirable au gouvernement de Sa Majesté qu'on arrive à quelque entente entre les puissances non allemandes qui ont signé avec le Danemark le traité de Londres, au mois de mai 1852.

Le gouvernement de Sa Majesté expose d'abord son opinion sur la position actuelle de la question dano-allemande. Le gouvernement de Sa Majesté est informé que la Diète délibère maintenant ou va délibérer sur deux moyens qui lui sont proposés, l'un par la Bavière et la Saxe, l'autre par l'Autriche et la Prusse, relativement aux affaires du Danemark. Par le premier de ces moyens le prince d'Augustenbourg serait sur-le-champ mis en possession de Rendsbourg et de Frederickstad, avec le reste du Holstein, sans nulle résistance de la part des Danois, en vertu de l'exécution fédérale; les puissances allemandes convertiraient cette exécution en occupation et placeraient le prince d'Augustenbourg sur le trône ducal du Holstein. On pense, en outre, que, sur l'appel fait par le même prince d'Augustenbourg, les puissances allemandes aideraient à le mettre en possession du duché de Sleswig, qui n'est pas le territoire allemand et ne fait point partie de la confédération germanique.

D'un autre côté, l'Autriche et la Prusse ont, à ce qu'on dit, proposé à la Diète que la Confédération exigerait du Danemark de suspendre définitivement la constitution de novembre à l'égard du Sleswig, et qu'en même temps elle notifierait qu'en cas de refus la Confédération sera forcée de se procurer une garantie pour l'accomplissement de ses justes demandes en occupant militairement le Sleswig.

Quant au premier moyen, le gouvernement de Sa Majesté ne pourrait en regarder l'adoption que comme une attaque injustifiable contre le Danemark en vue de son démembrement, et comme étant, en conséquence, une violation du traité de Londres.

Le second moyen proposé par l'Autriche et la Prusse implique évidemment une reconnaissance du titre du roi de Danemark au Sleswig. A l'égard de ce plan, le gouvernement de Sa Majesté ne demande que le temps et un examen impartial. Le temps s'obtiendra, si la Confédération veut sur-le-champ suspendre tout

acte d'hostilité, s'il y en a maintenant que qu'un qui se poursuive, cesser tous les préparatifs de guerre et se contenter de l'état actuel d'occupation militaire dans le Holstein. L'examen impartial des points en litige sera obtenu si la Confédération germanique veut consentir à les soumettre à une conférence des puissances qui ont signé le traité de Londres, ou si elle veut accepter la médiation des puissances non allemandes signataires du traité de Londres ou quelque autre mode d'arrangement amiable.

Si cette tentative réussit, la question est résolue et la paix maintenue. Si elle échoue, chaque puissance sera libre de suivre la marche que lui sembleront exiger son propre honneur et ses propres intérêts.

Mais, quoi qu'il arrive, il sera prouvé que les puissances de l'Europe ne voulaient s'exposer aux maux de la guerre qu'après avoir épuisé tous les moyens de conjurer ces malheurs.

Il faut se rappeler que le présent roi de Danemark avait été à peine deux mois sur le trône qu'il avait déjà manifesté son désir d'arrangement en révoquant les lettres patentes royales du 50 mars vis-à-vis du Holstein, et en se soumettant sans conflit à l'exécution allemande dans le Holstein. Son ministère vient d'être changé, de sorte qu'il se trouve dans la position d'un roi qui vient de monter sur le trône et qui a formé un nouveau ministère.

Quelque intervalle de temps pourrait être sérieusement demandé pour essayer les dernières chances de paix. Le gouvernement de la reine désire connaître les vues de la France, de la Russie et de la Suède à ce sujet; et, si elles sont d'accord, les quatre puissances pourront alors communiquer leurs vues par une note identique en substance aux cours d'Autriche et de Prusse et à la confédération germanique.

Vous avez l'ordre de donner copie de cette dépêche à M. Drouyn de Lhuys.

En Suède, et surtout à Stockholm, les manifestations populaires les plus chaleureuses continuent en faveur du Danemark.

On écrit de Belgrade que les rapports entre le prince Couza, et la Sublime-Porte, sont de plus en plus difficiles, la situation est pénible et sérieuse. On espère qu'une conférence spéciale sera chargée de régler la question des biens des couvents.

Une dépêche de l'Agence Havas parle d'un ordre du jour publié à Rome par le général Montebello, et dans lequel les collisions qui ont eu lieu entre les soldats français et les soldats pontificaux sont sévèrement blâmées.

Le général rappelle aux deux armées qu'elles ont la même cause à défendre. Il espère que cet avis suffira pour mettre un terme aux désordres.

famille anglaise dont son illustre ami se proposait de rechercher l'alliance. Il avait l'entière confiance du secret qui fit un soir sourire Menna, mais qui plus tard lui inspira ses plus sombres alarmes.

« Chère sœur, écrivit Tordenskjold arrivé à Copenhague, les douloureux adieux de notre excellente mère, tes craintes vagues, mais si tendres, m'avaient vivement impressionné au moment de mon départ. En véritable enfant de notre vieille et superstitieuse Norvège, je ne sus me défendre moi-même contre d'étranges appréhensions, qui me troublèrent jusqu'à mon arrivée à Gothenbourg. Le marin est crédule: souvent les dangers imaginaires m'ont trouvé aussi faible que les plus braves de mes chers matelots; et, comment ne pas être ébranlé par une mère, par une sœur aussi profondément aimées que vous l'êtes? »

« La rencontre de mon ami Lehn donne enfin un tout autre cours à mes pensées. Il vous écrit, de son côté, comment elle a eu lieu... en pleine eau; je lui laisse le soin de ce récit invraisemblable. Si, par un concours d'incroyables circonstances, j'ai eu le bonheur de lui sauver la vie, il a pu me rendre au centuple mon prétendu service.

« Lehn s'est acquitté à merveille de la mission délicate dont il s'était chargé pour m'être agréable. Il

a vu en Angleterre la famille de miss Huellen. Il y a été accueilli avec le plus cordial empressement, et, tout d'abord, mes propositions ont été agréées. Jugez de ma joie. Les parents de ma chère fiancée se déclarent très-honorés de s'allier à celui que le roi de Danemark a daigné anoblir, sous le nom de Bouclier de la Foudre. Je n'ose transcrire les expressions trop élogieuses dont ils se sont servis en parlant de mes services militaires et de la gloire de mon nom.

« Cette gloire, ma bonne Menna, tu le sais, et vous aussi, chère mère vénérée, vous le savez mieux que personne, je ne m'en suis jamais enorgueilli, et j'espère bien ne jamais commettre la faute de me l'attribuer. C'est un don du Dieu tout-puissant, qui m'a choisi parmi les plus humbles de ses serviteurs.

« Selon la parole sacrée, ce n'est pas à nous, Seigneur, mais à votre nom trois fois saint que remonte toute gloire. Vous avez voulu que le pauvre enfant de Johan Wessel s'élevât de dignités en dignités; grâce vous en soient rendues!

« Notre ami Lehn, en Angleterre, s'est laissé aller au bienveillant et chaleureux enthousiasme de miss Huellen et de ses parents, qui nous attendent.

« Sois donc sans crainte, Menna, ma sœur chérie; avant peu de mois je t'amènerai une sœur nouvelle,

que notre pieuse mère verra s'agenouiller devant elle en fille respectueuse et tendre. »

Dix jours après avoir expédié cette lettre, Tordenskjold eut la joie de présenter ses hommages reconnaissants au baron de Lovendal; il passa ensuite quelques jours au château d'Augustembourg, dont le duc l'honorait d'une estime singulière. Il devait continuer sa route par Hambourg et par Hanovre avant de s'embarquer pour Londres.

Chose étrange, mais rapportée par tous les biographes du héros danois, pendant la nuit qui précéda son départ d'Augustembourg, il vit en rêve un serpent monstrueux dont le dard lui fit une blessure telle, qu'il se réveilla en jetant un cri d'angoisse.

Un rêve semblable devait produire sur sa vive imagination une impression qui confirmait en quelque sorte les pressentiments de Menna et ceux du bon Kold, dont la soumission s'était démentie depuis peu d'une manière fort remarquable. A tout propos, il regrettait de voyager par terre.

« Ce n'était pas à cheval ni en voiture qu'aurait dû être son amiral. A quoi bon parcourir l'Europe? la mer du Nord, la Baltique, l'Océan, à la bonne heure!

Tordenskjold ne parla point de son rêve. Il se ridoit encore une fois contre une crainte puérile,

indigne de lui à tous égards; mais tout-à-coup, son cheval s'abat sous lui, il se trouve sur pied sans autre accident, essaye de relever l'animal et s'écrie avec un étonnement mêlé de joie:

— Il est mort sur place!... Très-bien, voilà donc le danger qui me menaçait. En route, camarades, voyageons gaiement!

Lehn lui demanda l'explication de ce propos.

Tordenskjold répondit par le récit de son rêve, dont on fit un sujet de plaisanteries. Mais le valet de chambre Kold, Norvégien renforcé qui croyait fermement à toutes les fables de son village, trouva au contraire fort sérieux tant d'incidents de mauvais augure. Il en comptait bien huit ou dix depuis l'éroulement du pont de Gothenbourg jusqu'à la mort subite du cheval de son maître. Aussi, de son autorité privée, sans en rien dire à l'amiral, se permit-il d'écrire une lettre alarmante à Mlle Menna Wessel, en la priant de venir veiller sur les jours de celui dont elle était le bon ange.

A Hambourg on ne parlait que d'un serpent à sept têtes, hydre merveilleuse rapportée de l'Ukraine par un certain colonel suédois, nommé Sthal, qui se faisait un plaisir de la montrer aux étrangers de distinction. Lehn témoigna le désir de voir un si rare

Cependant de nouveaux conflits ont eu lieu sur les places Barberni et Trevi. Il y a eu des blessés des deux côtés.

M. de Mérode était décidé à éloigner de Rome les dragons et les chasseurs pontificaux.

Le Pape n'a pas assisté aux offices de dimanche. Il était indisposé, mais son état n'offrait rien de grave.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* annonce que S. M. l'Empereur, accédant aux désirs de S. A. le vice-roi d'Égypte, a consenti à accepter le rôle d'arbitre dans les contestations qui se sont élevées entre ce prince et la Compagnie du canal de Suez.

Une commission est chargée d'étudier l'affaire et de présenter son rapport à l'Empereur. Cette commission est composée de :

MM. Thouvenel, sénateur, comme président ;
Mallet, sénateur ;
Suin, sénateur ;
Gouin, député au Corps-Législatif ;
Duvergier, conseiller d'Etat.

— Les élections de Paris sont la grande préoccupation du moment. Le comité des députés de la Seine et des trois journaux de l'opposition n'ayant pu s'entendre sur les candidats à choisir, s'est résolu à s'abstenir, et à laisser aux électeurs toute initiative. Les candidatures qui paraissent les plus sérieuses sont, en les classant par ordre alphabétique, dans la 1^{re} circonscription celles de MM. Carnot, Laboulaye et Pinard ; et dans la 5^e circonscription celles de MM. Ferry, Garnier-Pagès, et M. Tolain, ouvrier. Les journaux qui passent pour exprimer la pensée du gouvernement n'ont pas encore fait connaître s'il y aurait, oui ou non, des candidats officiels.

— La présence au quartier-général prussien de M. de Clermont-Tonnerre, attaché militaire à l'ambassade française de Berlin, n'est pas, comme l'on sait, un fait exceptionnel, encore moins un fait ayant une signification politique quelconque.

Toutes les fois que se produisent des événements militaires, le même cas se renouvelle, et l'attaché militaire près la légation française de Copenhague se trouve au quartier-général danois.

— Le 7 mars, à cinq heures du soir, S. A. l. et R. l'archiduc Maximilien est venu visiter l'hôtel des Invalides, et principalement le tombeau de l'Empereur Napoléon I^{er}. Personne n'ayant été prévenu ni officiellement, ni officieusement, à l'hôtel, de la visite du prince, il n'a pu être accompagné que par un des officiers de service qui lui a fait les honneurs du magnifique mausolée et des quartiers de l'établissement que Son Altesse Impériale a voulu voir de préférence dans sa courte visite.

phénomène. Au nom de Stahl, Tordenskjold se souvient de son camarade d'école et déclara qu'il ne laisserait point passer une pareille occasion de renouveler connaissance.

— Pardonnez-moi, monsieur l'amiral, se hâta de dire Hartz Kold. Vous avez révé de serpent, et voici un serpent qui vous attire. Si le colonel Stahl est vraiment l'ancien condisciple dont vous parlez, c'est le fils d'un ennemi de M. votre père, dont Dieu ait l'âme en sa sainte garde ! Déjà, quand vous étiez un enfant, ce Stahl vous a tendu un vilain piège. M. Palm fut chassé de Drontheim par suite de votre amusant combat contre son fils.... Non, non ! ce n'était pas votre cheval qui était le danger....

— Allons donc ! mon vieux Kold, tu deviens radoteur, interrompit l'amiral. Oublies-tu toi-même les sermons de nos révérends prédicateurs contre les superstitions ? Lehn, toujours curieux d'histoire naturelle, a la plus grande envie de voir l'hydre du colonel Stahl. Penses-tu me faire peur avec un serpent empaillé ?...

— Je sais que mon amiral n'a peur de rien ! Je m'en suis réjoui souvent, je m'en attriste aujourd'hui. Si les superstitions sont blâmables, l'imprudence ne l'est pas moins. Souffrez qu'en récompense de mes

— Le camp de Châlons sera formé cette année absolument comme les années précédentes. Il y aura donc trois divisions d'infanterie, une division de cavalerie, dix batteries d'artillerie, trois compagnies de génie, et enfin les troupes d'administration nécessaire. Il paraît décidé que ce sera le maréchal Mac-Mahon qui commandera les troupes du camp de cette année. Ce maréchal passe à juste titre pour le meilleur manœuvrier de nos généraux ; sa nomination au commandement des troupes du camp de Châlons s'explique ainsi tout naturellement.

— Trabucco est aujourd'hui dans la joie de son cœur. M. le procureur général Cordoën, dont la fermeté n'exclut pas la bienveillance, vient d'autoriser le greffe à restituer à ce condamné, son instrument favori. On se rappelle que M^r Rousse disait dans sa plaidoirie en parlant du talent musical de Trabucco : « Pendant un an il étonna de ses accords mélancoliques les murs silencieux de Mazas, où il avait obtenu la permission de donner des concerts cellulaires à ses compagnons de captivité. » Ceci remontait à cinq ans. Une seconde permission va donc lui être accordée. Le directeur actuel a eu la même idée que son prédécesseur. Il permettra au condamné de jouer le dimanche, pendant la célébration de l'office divin, à la chapelle des prisonniers de la maison d'arrêt cellulaire de Mazas.

Avant-hier, un des gardiens de la prison est venu au greffe chercher le fameux cor d'harmonie dont la présence sur la table des pièces à conviction, contrastait si singulièrement avec les terribles engins de destruction à côté desquels il se trouvait placé.

— Une mesure de police vient de fermer aux femmes seules l'accès des cafés du boulevard. Ce coup d'Etat a produit une grande émotion dans le monde de la galanterie. On se demande où ces infortunées crinolines iront étancher leur soif après la clôture du Casino. Un cafetier galant va-t-il recueillir les épaves de ce grand naufrage et fonder le Café des Dames seules, en imitation du wagon réservé des pudiques chemins de fer ?

En attendant, les crinolines se consolent en se disant que les cafetiers feront faillite, s'ils comptent sur la clientèle des femmes honnêtes.

— Un curieux incident a marqué ces jours derniers un procès intenté par un marchand de cuirs au tuteur d'une jeune fille qui, après l'avoir accepté pour futur, finit par lui faire donner un congé poli. Le fiancé évincé réclamait des dommages intérêts. Or, les débats révélèrent le singulier motif qui déterminait l'aversion de la jeune fille : Le futur avait avoué devant elle que quand il prenait un journal, il ne lisait ni les faits politiques, ni le feuilleton, ni même les nouvelles diverses, mais seulement les annonces. Un fiancé, sensible uniquement

services je vous demande comme une grâce de ne point aller chez le colonel Stahl.

Tordenskjold, impatienté, fronçait les sourcils. Son serviteur n'en insistait pas moins. Lehn s'absténait. Mais un autre valet en livrée apporta de la part du colonel la plus courtoise des invitations. — L'ancien compagnon de Charles XII rappelait au glorieux amiral de Frédéric IV leurs querelles d'écoliers. Il espérait que ces souvenirs d'une enfance turbulente seraient un motif de plus pour sceller une paix fondée cette fois sur une estime réciproque. — Un mot de l'hydre de l'Ukraine et mille compliments terminaient un billet qui mit fin à toute discussion.

Kold se tut, non sans soupiner profondément.

Tordenskjold et le jeune Lehn se rendirent chez le colonel Stahl, qui, après leur avoir fait les honneurs de son monster, leur fit servir des vins fins, parla de l'admiration du roi Charles XII pour les exploits maritimes du valeureux Bouclier de la Foudre, si bien nommé, et à ce propos cita un mot flatteur du héros suédois.

— Par ce nom, avait-il dit, Frédéric me rend hommage à moi-même, puisque nul autre que moi n'est la Foudre à laquelle il oppose ce fier Bouclier.

(La fin au prochain numéro.)

à la littérature de la 4^e page des journaux, ne pouvait être le fait d'une jeune fille sans doute élevée dans le culte de l'idéal. Mais alors elle n'eût pas dû accepter d'abord le marchand de cuirs.

Chronique Locale.

Par décret impérial du 5 mars, ont été nommés :

Juge de paix du canton de Doué, M. Chico-teau ;

Juge de paix du canton de Vihiers, M. Danton.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Orléans, le 9 mars 1864, à 1 h. 35 soir.

Le Préfet du Loiret, à M. le Sous-Préfet de Saumur.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 1^m 50 c. à Orléans, et qu'il aura lieu le 9 vers 7 h. du soir.

La rivière du Cher est également en crue. On pense que le maximum a pu être de 1^m 70 c. à Noyers, et qu'il a eu lieu le 8 vers 8 heures du matin.

Aucune crue importante ne s'annonce quant à présent sur la Vienne.

Les murailles sont, depuis quelque temps, couvertes d'énormes affiches annonçant la vente du château de Chenonceaux. Le passant lit cette affiche d'un œil distrait, souvent même ne la regarde pas, et n'a pas l'air de se douter qu'il s'agit ici d'un manoir vénérable, de l'ancienne résidence des Valois, toute peuplée de souvenirs historiques et grandioses. Pauvre propriété seigneuriale, on la divise, on la coupe en morceaux. A qui le premier lot, composé du château et du parc ? 700,000 francs, qui en veut ? A qui le second lot ? A qui le troisième ? Les notaires se sont abattus sur ces antiques tourelles, et ont partagé le délicieux séjour en cinq parts. En voulez-vous pas une ?

Ce fut Thomas Bohier, confident et conseiller des quatre rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, qui bâtit Chenonceaux, sur les bords du Cher.

Il y avait là primitivement un moulin. Du moulin, Thomas Bohier, fit un palais. François I^{er}, qui était un peu créancier de Thomas, se paya avec son palais et en fit une résidence royale. Plus tard, Henri II la donna en cadeau à la belle Diane de Poitiers. Mais, à la mort de Henri II, Diane de Poitiers ne put conserver ce précieux gage de la passion du feu roi, et dut le céder à Catherine de Médicis.

C'est à cette époque que Marie Stuart reçut, dans Chenonceaux, Henri III, son beau-frère. La fête lui coûta 100,000 livres. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce banquet, dit le *Journal de la Cour*, « c'est que les plus belles et les plus honnêtes dames de la Cour, à moitié nues et ayant les cheveux espars, servirent les convives pendant le repas. »

En 1753, Chenonceaux devint la propriété du fermier général Dupin. A partir de ce moment, il est le rendez-vous de toutes les illustrations du XVIII^e siècle. Montesquieu, l'abbé de Saint-Pierre, Buffon, Voltaire, le comte de Tressan, l'abbé de Mably, Condillac ; M^{me} de Boufflers, de Rohan, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin, formaient la société intime de M^{me} Dupin, qui avait alors pour secrétaire J.-J. Rousseau. Jean-Jacques raconte dans ses *Confessions* qu'il y passa un automne pendant lequel on s'amusa beaucoup. On joua la comédie. Jean-Jacques avait dû apprendre un rôle ; mais il le débita si mal, il fut si pitoyable en scène, qu'il n'y avait plus moyen de lui en confier. Au fond, je suppose que le philosophe ne demandait pas mieux.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse :

Fortier (Pierre), fusilier au 38^e régiment de ligne ;

Samson (André-Lambert), fusilier au 41^e régiment d'infanterie de ligne ;

Gouanvic (Victor), fusilier au 41^e régiment de ligne ;

Sixterne (Jacques), fusilier au 57^e régiment d'infanterie ;

Huet (Auguste), fusilier au 57^e régiment d'infanterie ;

Bontemps (Jean), voltigeur au 41^e régiment d'infanterie de ligne.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Copenhague, 7 mars. — Le président du conseil, M. Monrad, a prononcé, à l'occasion des élections, un discours dans lequel il déclare que le gouvernement continuera la lutte pour l'indépendance du royaume et du Sleswig, et qu'il ne consentira jamais à laisser détruire l'union entre le Danemark et ce duché.

Kolding, 8 mars. — La division de la garde prussienne s'est avancée aujourd'hui, sous les ordres du prince royal et du feld-maréchal de Wrangel, dans la direction de Sonderskoogi dans le Jutland.

Les Danois ont été rejetés sur Fredericia ; on leur a fait 180 prisonniers. Les Prussiens ont eu 20 blessés et 2 morts.

Les Autrichiens marchent en avant dans la direction de Veile.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse est complètement dominée par les impressions politiques, et il est bien difficile en ce moment de caractériser ses tendances. Les cours s'affaiblissent lentement, et la spéculation laisse agir le comptant, qui est plus disposé à vendre qu'à acheter.

Le cours de compensation sur la rente 3 0/0 a été 66.50. En y ajoutant les 50 cent. du report, cela fait 66.80. On a donc perdu bien plus que le report depuis la liquidation. Toutes les valeurs ont été très-affectées par la baisse. Le Mobilier français oscille de 1025 à 1030.

Les Sociétés de crédit ont un peu fléchi. On négocie cependant facilement la Banque des Pays-Bas aux environs de 600 fr. Cette Société poursuit avec succès l'émission de ses certificats ottomans, remboursables en 25 ans, qui produisent 50 fr. d'intérêt annuel. Le public est bien disposé à prendre ces obligations, qui coûtent 45 fr. de moins et offrent autant de sécurité que les obligations ottomanes cotées à la Bourse de Paris.

On recherche les obligations nouvelles de Séville-Cadix à 25 fr. 25 c. à cause du coupon qui doit être détaché le 1^{er} mai, et du tirage d'obligations remboursables à 500 fr., qui doit avoir lieu quelques jours auparavant.

Le chemin de fer de Bergerac à Libourne émet en ce moment 16,000 obligations de 500 fr., qui rencontrent un accueil très-favorable. Ces titres, semblables aux obligations de tous les chemins de fer français, produisent un intérêt annuel de 15 fr., et sont remboursables à 500 fr. Elles sont émises à 275 fr., ce qui constitue un avantage de prix exceptionnel. On verse 75 fr. en souscrivant dans les bureaux du *Conseiller*, chez MM. Denéchaud-Soulaine et Cie, rue Bergère, 26.

Parmi les valeurs en émission, nous signalons l'entreprise des bazars des chemins de fer, dont les actions se souscrivent chez MM. Chollet et Cie, 5, rue d'Amboise ; les avantages de cette affaire sont faciles à saisir, et le patronage de la maison Cl. Lafontaine est une recommandation puissante auprès des capitalistes.

MM. F. Arthaud et Cie, 24, rue Feydeau, reçoivent de nombreuses adhésions à leur Banque des actionnaires. Nous avons déjà expliqué que cette maison reçoit deux natures de souscriptions ; les unes, divisées en part de 1,000 fr., sont affectées à des opérations de spéculation ; les autres, fractionnées en parts de 500 francs, ne sont employées qu'au comptant. Ainsi se trouvent satisfaites les deux tendances des capitaux. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il paraît le **MARDI** et le **VENDREDI** de CHAQUE SEMAINE, dans le **FORMAT** des GRANDS JOURNAUX

ET NE COUTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN — SIX MOIS, 7 FR.

Il publie en ce moment la première série des **PROCÈS CÉLÈBRES** des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8^o JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient: des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le *MONITEUR DE LA JEUNESSE* n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un *Recueil de travaux d'aiguilles* qui fût l'auxiliaire naturel du *MONITEUR DE LA JEUNESSE*, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le *Recueil de travaux d'aiguilles*. — Ce Recueil est:

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 50 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le *MONITEUR DE LA JEUNESSE* sans la *BOITE A OUVRAGE*, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. CHARLES VINCENT, rue Rambuteau, 84, à PARIS, recevoir séparément la *BOITE A OUVRAGE*, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir:

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

ADJUDICATION

DE

455 PIEDS DE CHÊNE

Divisés en 21 lots,

Qui aura lieu le dimanche 15 mars 1864, à midi, en la demeure du sieur Peguin, garde, à la Madeleine, commune de Cizay.

Ces arbres sont complantés dans la forêt et dans les bois de la Madeleine, communes de Cizay et Vaudelenay-Billé, appartenant à M^{me} la baronne de Grandmaison. S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GALBRUN, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément:

Une MAISON avec jardin, rue du Petit-Mail, n^o 5 bis;

Une MAISON avec jardin, rue du Petit-Mail, n^o 7;

Une remise, écurie et chambre avec jardin, place de l'Arche-Dorée, ayant communication facultative avec la maison précédente. S'adresser audit notaire. (108)

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

BOUTEILLES

A VENDRE

A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

A CÉDER

Dans une sous-préfecture, près Paris,

UNE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

Avec l'entière propriété et la rédaction d'un JOURNAL POLITIQUE, seul dans son arrondissement, désigné pour l'insertion des ANNONCES JUDICIAIRES.

Matériel typographique, en grande partie neuf, matériel de LITHOGRAPHIE et brevet de LITHOGRAPHE et de LIBRAIRE. S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER,

Située rue de la Petite-Douve, 11, Anciennement habitée par M. Duchemin, substitut. S'adresser à M^e LABICHE, avoué.

UNE MAISON

AVEC JOLI JARDIN,

Située près le bureau d'octroi de Notre-Dame,

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

A VENDRE

OU A ARRENTER.

S'adresser à M. SIMON, marchand de chaussures, rue Saint-Jean.

A LOUER

DE SUITE,

Ou pour la Saint-Jean 1864,

UNE BELLE MAISON

Située au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. SEGRIS, rue d'Orléans. (60)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC.

Une MAISON DE COMMERCE, de Cognac, DEMANDE UN REPRÉSENTANT à la commission, sur la place de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

Une maison de draperie et nouveautés DEMANDE UN EMPLOYÉ et UN APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

La Poupée Modèle,

JOURNAL

DES PETITES FILLES

LA *POUPÉE MODÈLE* paraît le 15 de chaque mois en une livraison de 24 pages de texte, — contenant des petits contes moraux, — conseils aux petites filles, — gravures de modes d'enfants et de poupées, — travaux d'aiguille et de tapisserie faciles à exécuter, etc.; — images coloriées, surprises, feuilles à découper, à enluminer, etc.; — cartonnages formant boîtes, joujoux, théâtres, etc. — Musique.

PRIX: — 6 fr. par an pour Paris; — 7 fr. 50 c. pour les Départements.

On ne s'abonne que pour l'année entière.

Les Abonnements partent du 15 novembre.

On s'abonne à Paris, au BUREAU DU JOURNAL DES DEMOISELLES, boulevard des Italiens, 1;

A Saumur, au BUREAU DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

Vient de paraître:

LE RÉVEIL DE LA POLOGNE

(HISTOIRE DE L'INSURRECTION POLONAISE)

Par M. ADOLPHE HUARD,

Membre de plusieurs Académies.

Un beau volume in-18 de près de 400 pages.

Prix: 1 franc.

Franco par la poste: 1 fr. 20 c.

En vente chez M. CH. ALBESSARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 8 MARS.			BOURSE DU 9 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 30	» 10	» »	66 35	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	93 25	» »	» »	93	» »	» 25
Obligations du Trésor.	438 75	1 25	» »	438 75	» »	» »
Banque de France.	3318 75	3 75	» »	3318 75	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1235	» 5	» »	1235	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1205	» 5	» »	1205	» »	» »
Crédit Agricole.	650	» »	» »	650	» »	» »
Crédit industriel.	720	» »	5 »	735	15 »	» »
Crédit Mobilier.	1035	» 5	» »	1040	» 5	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	832 50	15 »	» »	830	» »	2 50
Orléans (estampillé).	1002 50	1 25	» »	1005	» 2 50	» »
Orléans, nouveau.	837 50	2 50	» »	835	» »	2 50
Nord (actions anciennes).	943 75	» »	» »	951 25	8 75	» »
Est.	477 50	» »	2 50	475	» »	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	923 75	2 50	» »	927 50	3 75	» »
Lyon nouveau.	872 50	» »	7 50	875	» 2 50	» »
Midi.	650	» »	5 »	650	» »	» »
Ouest.	516 25	» »	1 25	516 25	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1720	» 30	» »	1725	» 5	» »
Canal de Suez.	477 50	2 50	» »	473 75	» »	3 75
Transatlantiques.	510	» 2 50	» »	518 75	8 75	» »
Emprunt italien 5 0/0.	67 10	» 40	» »	67 30	» 20	» »
Autrichiens.	402 50	» 5	» »	402 50	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	510	» »	2 50	518 75	8 75	» »
Victor-Emmanuel.	372 50	» »	» »	372 50	» »	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	347 50	» 5	» »	345	» »	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	603 75	6 25	» »	607 50	3 75	» »
Saragosse.	575	» »	» »	577 50	2 50	» »
Séville-Xérés-Séville.	457 50	» »	1 25	457 50	» »	» »
Portugais.	372 50	» »	1 25	370	» »	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	» »	» »	303 75	» »	» »
Orléans.	295	» »	» »	295	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Midi.	293 75	» »	» »	291 25	» »	» »
Est.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.